

Conquérir l'assiette des Québécois

Les Producteurs
de bovins du
Québec



Mai 2026

Objectif : produire localement l'équivalent de 25 % de la viande bovine consommée au Québec d'ici 2035
Impact : + 166 M\$ au PIB, + 16 M\$ de recettes fiscales

Contexte

- Le Québec produit moins de 15% de la viande bovine consommée localement. Le potentiel de croissance est considérable.
- Malgré une conjoncture des marchés favorable pour les prochaines années, les producteurs québécois ratent une fenêtre propice à l'investissement.
- Une récente analyse de Forest Lavoie Conseil¹ conclut que les producteurs québécois font face à un problème structurel lié à des enjeux de liquidités. Ce problème est critique pour les producteurs en engraissement et la relève.
- Les producteurs québécois évoluent dans un environnement d'affaires moins concurrentiel que la plupart des autres producteurs canadiens, qui bénéficient d'un meilleur accès au financement à court terme.
- En 2025, le Québec a produit plus de 300 000 veaux laitiers et de boucherie. De ce nombre, 125 000 ont quitté la province pour être engraisés et abattus dans une autre province canadienne ou aux États-Unis.

Engraisser localement les 125 000 veaux qui quittent le Québec chaque année nous amènerait à une capacité d'autonomie alimentaire de 25%, pour un PIB additionnel de 166 M\$ et des recettes fiscales de près de 16 M\$ par année au Québec. Pour y arriver, créons un environnement d'affaires favorable à la filière et renforçons la compétitivité des entreprises bovines.

Retombées

- Plus grande autonomie alimentaire
- Chaîne d'approvisionnement robuste et résiliente pour les abattoirs
- Croissance économique dans les régions
- Offre bonifiée pour une protéine produite selon des standards très élevés en matière d'environnement et de bien-être animal
- Diminution des émissions de GES liées aux trajets plus courts des bovins et de la viande

¹ Étude sur le financement des veaux vers les autres maillons. Forest Lavoie Conseil, 2026.

PISTE DE SOLUTION

Mettre en place un programme québécois de garanties de prêts pour l'achat d'animaux



Contexte

Le principal frein à la croissance du secteur bovin est maintenant le financement à court terme. Le prix des jeunes veaux que les producteurs achètent pour l'élevage a augmenté jusqu'à 500 % depuis 2022. Sans soutien, plusieurs producteurs ne parviennent plus à maintenir leur niveau de production.

Le temps presse : les abattoirs s'inquiètent et l'approvisionnement local pourrait bientôt atteindre un point critique.

Un programme de garanties de prêts pour l'achat des veaux et des bouvillons d'engraissement offrirait aux producteurs une source de crédit fiable, à des taux abordables, sans immobiliser leurs actifs fonciers. Ce type de programme existe déjà en Ontario, au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Province	Taux de garantie
Ontario	25 %
Manitoba	25 %
Colombie-Britannique	20 %
Alberta	15 %

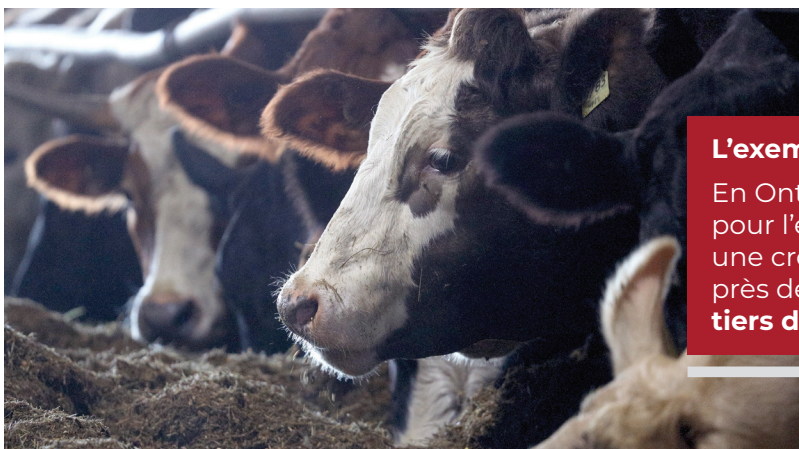
Les PBQ demandent aux partis politiques de s'engager à mettre en place une garantie de 25 % pour le Québec, en cohérence avec la pratique en Ontario, notre principal concurrent direct pour l'achat des veaux. Une récente analyse de Forest Lavoie Conseil va dans ce sens².

Ce programme multiplie massivement l'impact des fonds publics. Pour chaque dollar garanti, 4 \$ de prêts sont investis en production bovine. Le risque est extrêmement faible. En Ontario, le programme n'a jamais déboursé au cours de ses 30 ans d'existence. Par exemple :

- Pour financer 125 000 veaux à un coût moyen de 2152 \$/tête, il faut 267 M\$ en prêts. À un taux de provision de 5 %, cela représente 13 M\$ en crédits budgétaires.

Rôle des coopératives de financement

Les coopératives de production bovine offrent une connaissance fine des producteurs et un accompagnement direct. Une structure provinciale, dotée d'une forte gouvernance, permettrait de s'assurer que le programme est administré avec un risque minimal. Plusieurs fermes florissantes aujourd'hui ont pu démarrer leur entreprise grâce aux coopératives qui ont déjà existé au Québec.



L'exemple de l'Ontario

En Ontario, le programme de garanties de prêts pour l'élevage de bovins d'engraissement a permis une croissance du financement de ce secteur de près de 425 M\$ entre 2006 et 2025. **Environ un tiers des participants ont moins de 40 ans.**

² Étude sur le financement des veaux vers les autres maillons. Forest Lavoie Conseil. 2026.

PISTE DE SOLUTION

Soutenir la relève

Contexte

Le contexte économique actuel fragilise la relève bovine :

- Le prix des terres agricoles a augmenté de 125% au Québec entre 2015 et 2025³.
- Les coûts d'approvisionnement augmentent très rapidement, notamment pour l'achat des animaux.
- Le cycle biologique est long avant l'arrivée des premiers revenus.

Des solutions simples peuvent avoir un impact important, rapidement.

Moderniser le programme d'appui financier à la relève agricole (PAFRA – FADQ)

Abolir les concepts de Temps plein et Temps partiel

94% des relèves travaillent à temps plein sur la ferme. Beaucoup doivent compléter leur revenu à l'extérieur pour pouvoir réinvestir dans leur entreprise.

Toutefois, si une relève tire plus de la moitié de ses revenus de son emploi extérieur ou y travaille plus de 21 heures, elle perd 50% du montant total de la subvention.

La suppression de ce critère désuet reconnaît le travail constant des relèves dans leur entreprise et favorise l'allègement réglementaire. Le coût de cette mesure est estimé à 3,7 M\$.

Indexer les montants d'aide financière

Les montants d'aide financière du PAFRA n'ont pas été indexés depuis plus de 10 ans. La Fédération de la relève agricole du Québec recommande d'augmenter les montants d'aide financière de 5000\$ pour tous les paliers. Le coût de cet ajustement est estimé à 2,6 M\$.

	DEC ou BAC en agriculture	DEC ou BAC connexe	Autres formations
Nouveau montant	55 000\$	35 000\$	25 000\$
Ancien montant	50 000\$	30 000\$	20 000\$

Offrir du capital patient pour la relève

En offrant du capital patient réservé à la relève, le gouvernement lui donnerait les moyens de rivaliser avec des investisseurs plus fortunés lors de l'achat de terres agricoles. Par exemple :

- Moratoires de remboursement
- Amortissements sur 40 ans
- Conditions adaptées au cycle biologique de la production bovine

³ Source : <https://www.fcc-fac.ca/fr/rapports/historique-valeur-des-terres-agricoles-2025>

PISTE DE SOLUTION

Soutenir la compétitivité de la filière bovine

Contexte

Le secteur évolue dans un marché nord-américain hautement intégré, où les conditions économiques, réglementaires et fiscales influencent directement la capacité des entreprises à se développer.

Dans ce contexte, tout écart défavorable — qu'il s'agisse de coûts de production, de fiscalité ou d'accès aux programmes — nuit à la position concurrentielle du Québec. À l'inverse, lorsque d'autres juridictions offrent un environnement plus favorable (investissements accrus, règles plus souples, incitatifs fiscaux), cela crée une distorsion au détriment des producteurs québécois. Par ailleurs, de nouveaux enjeux, tels que les changements climatiques, nécessitent des investissements pour augmenter la résilience des entreprises bovines.

Remboursement de la tarification carbone pour les entreprises bovines

- Mettre en place un mécanisme de compensation directe afin d'éliminer le désavantage concurrentiel.

Reconduction immédiate et bonification du programme AgroPerformance

- Augmenter les enveloppes disponibles
- Prioriser les projets liés à la productivité
- Simplifier et accélérer les processus d'approbation

Accroître les investissements en innovation et productivité

- Favoriser les investissements publics et privés permettant d'améliorer la productivité et la résilience des entreprises, notamment par la modernisation des infrastructures agricoles ou l'adoption de nouvelles technologies.

Offrir des programmes d'automatisation, de transformation numérique et de productivité durable aux producteurs de bovins

- Élargir l'Initiative ministérielle pour soutenir la compétitivité du secteur agricole aux producteurs de bovins.
- Mettre en place une initiative ministérielle de productivité animale à l'image de celle en productivité végétale.

Élargir l'admissibilité des programmes du MEIE au secteur agricole

- Permettre aux entreprises agricoles, incluant la filière bovine, d'accéder aux programmes actuellement réservés aux secteurs manufacturiers et industriels comme le Programme Innovation.

Arrimer les interventions du MEIE et du MAPAQ

- Favoriser une complémentarité entre les programmes afin d'éviter les zones grises et maximiser les effets de levier des investissements publics.

